

COMMUNE DE BARON

COMPTE RENDU SEANCE DU 20 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze le vingt juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Monsieur Christian **PETIT** Maire

Présents : Mesdames : Virginie **BRICE**, Alice **DALEIRAC**, Patricia **PERRIER**, Emmanuelle **ROME**,
Messieurs : Olivier **COULET**, Edmond **DOROCQ**, Roland **DUMAS**, Didier **PASCAL**,
Romain **PASCAL**, Michel **PEYDRO**,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du comité. Virginie BRICE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU CM DU 22-05-2014

Approbation à l'unanimité

2 – ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il faut procéder au vote d'un délégué et de trois suppléants pour les élections sénatoriales.

Le Conseil Municipal après en avoir voté à l'unanimité des membres présents ou représentés ont désignés :

Délégué : Christian Petit

Suppléants : Edmond Dorocq, Romain Pascal, Emmanuelle Rome

3 – PREPARATION 14 JUILLET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à l'organisation du 14 juillet. La décision est prise de déplacer la célébration chaque année : cette année la cérémonie se déroulera à la Salle des fêtes Paul GIRARD à 11h30 et sera suivie d'apéritif.

Approbation à l'unanimité

4 – PREPARATION HISTOIRE DE CLOCHERS ET MARCHE NOCTURNE 18/07/2014

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune organise « Histoire de clochers et les marchés nocturnes » le rendez-vous est fixé pour le mercredi 25/06 à 18h00 sur la place.

HISTOIRE DE CLOCHERS : le 18/07 après-midi organisée par la CCPU avec rafraichissements.

MARCHE NOCTURNE : volontaires pour installer les chaises et les tables

Musique d'ambiance : Les musiciens du Mardis

Proposition l'année prochaine de remplacer ou de compléter le marché nocturne par « le temps des cerises »

Approbation à l'unanimité

5 – DEVIS PORTE TEMPLE ET ELAGA PLATANE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les devis concernant la porte du Temple et l'élagueur

- Porte du temple (2 vantaux ouvrants) : devis BANCEL 3700€TTC

Demande d'une rampe amovible pour accès handicapés négociée dans le devis.

Demande d'autres devis : Chacornas à St Chaptès et Fernandez à Uzès

- Devis élagage : 7200 € HT Cléménçon : (coupe – broyage – extraction de la souche)
Serpe à Montpellier : 7800 € HT (Coupe – évacuation – rognage de la souche)
Demande d'une participation du Conseil Général
- Devis Galizzi : Goudronnage en tri-couches du chemin du cimetière aux ateliers (165m) : 7452€
TTC

Approbation à l'unanimité

6 – REVISION TARIF DE LA SALLE DES FETES « PAUL GIRARD »

Pas de changement des tarifs

Gratuit pour les enfants le mercredi après-midi

80€ pour les habitants de Baron

250€ pour les personnes extérieures

Approbation à l'unanimité

7 – DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SALLE DES FETES « PAUL GIRARD »

Accord de subvention de la DETR de 11000€ pour la construction d'un nouveau local pour des toilettes handicapées et un vestiaire. Les travaux doivent être engagés dans les deux ans.

Des subventions complémentaires seront demandées auprès du Conseil Général et du Conseil Régional

8 - QUESTION DIVERSE.

- Loi ALUR à l'heure actuelle (applicable dès maintenant) a supprimé tous les COS et tous les minimums de seuil de construction. Cette loi n'est pas applicable aux POS jusqu'en 2017.
- Réflexion sur la mise en sécurité de la route de Collorgues.

La secrétaire
Virginie BRICE

Le Maire
Christian PETIT